



# AGRICULTURE

*"Cultivons notre Agriculture, protégeons nos campagnes."*

Brissac Loire Aubance est une commune à forte identité agricole. D'après un Diagnostic Territorial établi en 2019, près de 8000 ha de Surface Agricole Utile (SAU) sont ainsi référencés sur les 12000 de la commune, et 135 exploitations du secteur primaire sont répertoriées (polyculture/ élevage, viticulture, maraîchage, cultures fruitières, semences). A notre niveau, nous aimerions agir sur différents points .

**AXE 1**

## SOUTENIR ET VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX

L'activité agricole comme associative est bien vivante, active et de **nombreux circuits courts** sont déjà en place (marchés, AMAP, points de vente directe).

- La municipalité doit encourager ces initiatives **en renforçant leur visibilité**. Des initiatives citoyennes existent déjà en ce sens: l'Atelier Citoyen, par exemple, référence ainsi nombre de producteurs locaux. La municipalité peut s'associer à de telles actions, quelles qu'elles soient, et apporter une aide logistique si nécessaire. Elle doit elle-même mettre en avant ces productions et sites de vente directe en affichant sur ses réseaux (site internet, page dédiée, etc.) les différentes productions et moyens de consommer local.
- Dans un second temps, la réflexion peut se porter sur la pertinence de créer un **label local** ("Produit à Brissac-Loire-Aubance") dans le but de valoriser ces productions locales.
- Enfin, la possibilité de créer ou soutenir des événements ou **manifestations locales mettraien t en avant nos producteurs locaux**. Cela pourrait offrir une vitrine à nos producteurs autant qu'un lieu de rencontres et de discussions.

**AXE 2**

## PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION LOCALE DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si la commune peut tenter d'inciter la consommation locale, elle a comme premier levier d'action concret la cuisine collective via l'alimentation fournie dans les cantines scolaires dont elle a la gestion : écoles maternelles et élémentaires.

Un cahier des charges peut donc être rédigé pour introduire une **part croissante de produits locaux et de saison** (ex.: fruits, légumes, fromages, produits laitiers, viande, etc.) dans les cantines scolaires.

Des **partenariats directs** peuvent ainsi être établis avec des producteurs locaux, en mutualisant si nécessaire entre écoles de la commune, voire des écoles de communes voisines, afin d'atteindre un volume suffisant pour sécuriser des débouchés.

Toutefois, l'applicabilité de telles mesures doit se faire à l'examen des possibilités de chaque cantine scolaire et afin que le coût du repas reste abordable pour tout le monde. Chaque cantine ne dispose pas des mêmes moyens humains, matériels et financiers, lui permettant ou non la préparation sur place de repas à partir de produits frais et locaux. La commune doit donc accompagner cette évolution et ne pas vouloir imposer un schéma unique sans examen des possibilités existantes. Pour ce faire, il pourrait apparaître utile de mettre en place un **comité local de l'alimentation** (élus, cuisiniers, parents, producteurs) qui aurait pour but de discuter des possibilités et souhaits de chacun.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

**AXE 3**

## PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES AGRICOLES

- Participer à la **gestion concertée de l'eau et des zones humides** avec les agriculteurs, professionnels et acteurs territoriaux.
- Soutenir **l'entretien des haies (et plantations) et chemins ruraux**, essentiels à la biodiversité et à l'identité paysagère. Nos agriculteurs les utilisent chaque jour, les randonneurs en sont aussi grands utilisateurs, il est donc nécessaire que nos petits chemins ruraux soient dignes de leur nom.
- Intégrer les **enjeux agricoles dans les décisions d'aménagement** (urbanisme, mobilité, environnement) : préservation des surfaces agricoles, lutte contre l'artificialisation des sols, limite de l'étalement urbain, etc.
- Identifier du **foncier communal mobilisable** pour des micro-fermes, exploitations maraîchères ou projets innovants. Louer d'éventuelles terres communales pour l'installation de jeunes agriculteurs avec projet de contrat pour alimenter nos cantines scolaires en bio et local.

**AXE 4**

## REFORCER LE LIEN ENTRE AGRICULTEURS ET HABITANTS

Parce que le vivre ensemble commence par apprendre à se connaître, il apparaît important que la commune mette en avant les agriculteurs locaux qui le souhaitent, leur travail, leurs problématiques, tout en favorisant les échanges avec l'ensemble de la population qui peut elle-même avoir des interrogations.

Rekräer un lien de confiance entre population et agriculteurs peut ainsi permettre de répondre à la défiance des uns et au sentiment d'abandon et d'incompréhension des autres

La commune peut ainsi :

- Mettre en avant des portraits d'agriculteurs dans les supports municipaux (bulletins municipaux, site internet, réseaux sociaux, etc.).
- Favoriser des actions de médiation positive autour des pratiques agricoles (ex. : bruit, épandages, horaires), via la pédagogie et le dialogue.
- Développer des actions pédagogiques dans les écoles, en accord avec les équipes enseignantes : visites de fermes, jardins potagers, découverte des saisons, etc. Redonner une place à l'agriculture dans la scolarité de nos jeunes est notre volonté.

***Ce territoire est ainsi une source d'opportunités importantes pour maintenir une agriculture vivante et une consommation locale.***

***Comme ailleurs, le monde agricole doit toutefois faire face à des défis importants : renouvellement des générations, valorisation des produits locaux, résilience face au climat, cohabitation entre agriculture et urbanisation.***

***Dans tous ces domaines, la commune a un rôle à jouer.***

Sources :

- ETA (issu du Diagnostic Territorial d'octobre 2019):  
<https://www.brissacloireaubance.fr/medias/2020/01/DIAGNOSTIC-PLU-Brissac-Loire-Aubance.pdf>
- Agir sur le foncier agricole, Terre de liens, <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/agir-sur-le-foncier-agricole-un-role-essentiel-pour-les-collectivites-territoriales>
- Collectivités et transmission : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/kit-collectivites-transmission>

